

Conseil de la CNSA PLFSS : discours de la Ministre

L'ambiance actuelle est particulièrement morose puisque nombre de services à domicile et d'établissements sont en déficit car les budgets fixés par les départements sont notoirement inférieurs à l'inflation dans tout le territoire national à l'exception de quelques départements que l'AD-PA tient à saluer (15-17-49-56-66-69-88).

Des déficits dans les structures alors que la CNSA affiche un excédent est une situation qui ne pourra pas perdurer et imposera des aménagements, au risque de voir revenir les détournements des crédits de la CNSA.

Mais de ce contexte, la Ministre Aurore Bergé a tenu un discours ambitieux et porteur de sens.

Ainsi elle a abordé des sujets que l'AD-PA ne peut que soutenir :

1. la citoyenneté des personnes âgées érigée en principe
2. la perspective de transformer les établissements afin de mettre en place réellement la logique domiciliaire
3. une réflexion sur les contrôles qui pourrait conduire à une autre logique que celle du tout contrôle

Pour ces raisons l'AD-PA n'a pas voté contre le PLFSS au Conseil de la CNSA et en a pris acte.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)